

## Election de Monsieur Ours Fierté Ours Paris

### Règlement

#### 1. Election de Monsieur Ours / Fierté Ours Paris 2017

La Fierté Ours Paris est un événement non lucratif, elle est organisée à Paris par l'association Les Ours de Paris.

Elle comporte notamment l'Election de Monsieur Ours.

Son but est de mettre en avant un homme gay de type "bear" pour promouvoir la communauté gay des « ours ».

En 2017, cet événement se déroulera du 24 au 28 mai, à Paris.

#### **Définitions:**

La **communauté bear** est une subdivision de la communauté gay.

On entend par « *Bears* » - prononcer : [bairz] et non [birz] - (ours en français), les hommes homosexuels porteurs de pilosité faciale et corporelle plus ou moins fournie et visible. Certains *bears* sont également enveloppés ou gros, ce n'est généralement pas une caractéristique de différenciation.

Les ours peuvent également se distinguer en différents groupes comme par exemple les « musclebears » ou ours musclés, les « chubbybears » ou les personnes qui s'identifient comme bien portante jusque obèse, les « daddybears » où les ours plutôt âgés avec un sous groupe « silverdaddies » différenciés et appréciés pour leur pilosité blanche.

D'autres catégories de la scène « bears » qui sans être des bears s'y rattachent, les cubs qui sont principalement des hommes jeunes qui ont déjà les atouts pour devenir des ours avec de la maturité, les amoureux des ours, qu'on appelle « chasers » et qui sont souvent minces et affichent une préférence pour les « bears ».

#### **L'Election de Monsieur Ours :**

L'Election de Monsieur Ours, c'est un état d'esprit : l'état d'esprit bear !

C'est l'occasion de manifester notre fierté, en montrant nos kilos et nos poils...

C'est partager notre goût, notre désir pour ce physique, notre physique...

C'est mettre en avant une autre image de l'homme et essayer de nous en amuser...

C'est dépasser une habituelle retenue et nous lâcher...

C'est un jeu et une aventure humaine...

L'Election de Monsieur Ours 2017 se déroulera en 2 temps.

Une phase de présélection aura lieu du 4 au 17 mars 2017, au cours de laquelle les internautes choisiront leur candidat préféré, sur le site de la Fierté Ours Paris.

A l'issue des votes des internautes, seuls les 10 candidats arrivés en tête seront retenus pour la phase finale de l'élection qui aura lieu pendant le week-end de la Fierté Ours 2017, du 24 au 28 mai 2017.

## **Les Ours de Paris**

Les 10 candidats finalistes participeront à la soirée de l'Election M. Ours Paris qui aura lieu le 27 mai 2017, à Paris. Le public présent élira Monsieur Ours 2017 et ses deux dauphins.

## **2. Candidats à l'Election de Monsieur Ours / Fierté Ours Paris**

L'Election de Monsieur Ours est réservée aux hommes majeurs de nationalité française ou habitant en France. Ils doivent faire partie de la communauté ours gay et être disponible pour s'engager à promouvoir la communauté ours.

Les candidats ayant déjà participé les années précédentes, à la phase finale de l'Élection de M. Ours ne peuvent pas se représenter.

### **Obligations des candidats et des gagnants:**

#### Droits à l'image

Les candidats autorisent l'association les Ours de Paris, organisatrice de la Fierté Ours à utiliser les photos qui leur sont envoyées par les candidats, les photos réalisées lors des séances photos spécifiques organisées par les Ours de Paris, ainsi que les photos prises lors de la semaine de la Fierté Ours pour leurs publications, site web (Fierté Ours Paris et Les Ours de Paris) ainsi que sur Facebook, Twitter... Cette autorisation vaut également pour les media externes qui annonceront ou reporteront cet événement, y compris textes, interviews ou autres communications réalisées dans le cadre de la Fierté Ours.

Une autorisation spécifique d'usage des photos sera établie lors des séances photos et signée par les candidats.

#### Présences :

Les candidats s'engagent à être présents à l'une des séances photos qui auront lieu les 8 et 15 avril 2017, à Paris, de 14h à 18h.

Ils s'engagent à participer aux événements du week-end de la Fierté Ours 2017 qui aura lieu à Paris, du 24 au 28 mai 2017 et notamment d'être présents aux répétitions de la Soirée d'Election, le samedi 27 mai 2017, à partir de 16h00.

Lors de l'élection, les 10 candidats finalistes participeront à un show collectif incluant des passages individuels de chacun.

Les candidats seront également sollicités en fonction de leur disponibilité pour des tournées de tractage dans les établissements gays parisiens, dans les semaines précédant l'événement, avec les membres des Ours de Paris.

#### Comportement :

Les organisateurs demandent à chaque candidat de faire preuve de fair-play et d'esprit de camaraderie, vis-à-vis des autres candidats.

Les organisateurs demandent aux candidats de communiquer de façon positive sur l'Election et l'événement de la Fierté Ours.

Les candidats sont incités à utiliser les éléments de communication mis à leur disposition par les organisateurs. Toute initiative personnelle en la matière est soumise à l'approbation des organisateurs et doit être proportionnée aux enjeux (sont notamment visées les dépenses pour la fabrication d'outils de communication promotionnelle individuelle).

Il est strictement interdit de porter des symboles fascistes ou discriminatoires envers quelques communautés ou groupes qu'il soit.

## Les Ours de Paris

### Les gagnants :

Le gagnant de l'Election de Monsieur Ours et ses deux dauphins seront porteurs du titre pendant un an.

Pendant cette période, ils représenteront la communauté ours française.

Il est demandé aux gagnants : Monsieur Ours, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> dauphin, de porter leur titre de façon décente lors des différentes activités et représentations.

Ils représenteront la France lors des événements en France ou à l'étranger. Lors des événements bears et gays en général, auxquels ils auront l'occasion de participer, ils porteront leur écharpe de manière visible.

Il est demandé aux gagnants de ne pas porter des vêtements montrant des logos de bars, clubs etc. autres que ceux partenaires de l'Election de Monsieur Ours.

Il est prévu de faire une apparition sur la plupart des grands événements gays et bears et en particulier ceux organisés par les Ours de Paris.

Il est explicitement demandé au gagnant d'être présent avec son écharpe Monsieur Ours 2017, aux événements suivants :

- La Marche des Fiertés LGBT de Paris, le 24 juin 2017 ;
- Le Noël des Ours en décembre 2017 ;
- L'Election de Monsieur Ours 2018, le 12 mai 2018, à Paris.

### **3. Inscription**

Chaque candidat doit s'inscrire via le formulaire d'inscription sur le site de la Fierté Ours Paris

Il doit envoyer 3 photos aux organisateurs, aux fins de la promotion de l'événement sur les sites web de l'organisateur (Fierté Ours Paris et Les Ours de Paris) ainsi que sur Facebook, Twitter...

Le formulaire d'inscription est à envoyer à partir du site, avant le 3 mars 2017, à 13h00.

### **4. Coûts**

La participation à l'Election est gratuite.

Les coûts spécifiques aux activités de la semaine de la Fierté Ours, ainsi que les voyages, déplacements et séjours sont à la charge des candidats.

Les organisateurs garantiront l'entrée gratuite aux candidats, aux soirées directement organisées par eux et s'efforceront de faire bénéficier les candidats de tarifs réduits pour les autres activités.

### **5. Soirée d'Election et show collectif avec passage individuel**

Lors de l'élection, les 10 candidats finalistes participeront à un show collectif incluant des passages individuels de chacun.

Lors de ces passages, chaque candidat aura l'occasion de s'exprimer avec son corps et de montrer le meilleur de lui-même (pas de blabla... !).

Le thème et les musiques du show seront déterminés par les organisateurs.

Le déroulement des répétitions et le détail des contenus des tableaux seront communiqués aux candidats vers la mi-avril.

## **Les Ours de Paris**

Ne sont pas autorisés les actes sexuels explicites, des actes incitant à la promotion de pratiques sexuelles non protégées, des actes mettant en danger la sécurité des candidats ou du public, ni l'utilisation d'animaux vivants.

### **6. Cadeaux**

Les cadeaux des candidats sont offerts par les sponsors

### **7. Droits de sponsoring**

L'usage des éléments de communication relatifs à l'Election et au titre de Monsieur Ours est exclusivement réservé aux sponsors de la Fierté Ours Paris.

### **8. Respect du règlement**

En cas de non respect du règlement, l'organisation peut disqualifier un candidat, avant l'Election ou lui retirer le titre de Monsieur Ours ou de 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> dauphin, après l'Election. Les Ours de Paris sont seuls en charge d'analyser et juger le non-respect du règlement.

### **9. Modification du règlement**

L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement à chaque instant. Les candidats en seront informés par courrier électronique.

### **10. Les Organisateurs**

Les Ours de Paris, organisateurs de la Fierté Ours Paris et de l'Election de Monsieur Ours, sont représentés par le Bureau de leur Conseil d'administration :

Marc Pauli, Président

Nicolas Maalouly, Secrétaire

Christian Hillion, Trésorier

### **11. Litige**

Si le résultat de concours est sujet à litige, un courrier circonstancié devra être envoyé par courrier postal, à : Les Ours de Paris – Boîte n° 83 – c/o Centre LGBT Paris-IdF – 61-63 rue Beaubourg – 75003 Paris.